

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

Compte rendu du 17/06/2025

Les présents : L. Maitre, M. Pirastu, F.Tapie, J.C. Cavarroc, , L. Brix, C. Tourille,
Excusés : B. Rhodes , L Colombet,A.P Chabot

Secrétaire de séance : Coline Rios

Ordre du jour

- 1 - Délibération logement de l'ancienne école
- 2 - Maison lavall : emprunt
- 3 - La casa de nana : occupation et conditions de la parcelle ZA 65
- 4 - Divers : une carte un village
- 5 - Demande d'enseigne
- 6 - Provision pour créances douteuses

Conseil

1 - Délibération logement de l'ancienne école

Le logement de l'ancienne école va être loué par M. Figuet et Mme Souza Eudina.
Cette décision d'attribution du logement est adopté à l'unanimité.

2 - Maison lavall :

Le conseil municipal vote la nécessité de faire un emprunt de 100 000 euros pour finaliser le paiement des travaux sur la maison Laval , cependant la décision définitive sera prise après entretien avec les conseillers bancaires et réception de la dernière offre de la caisse d'épargne plusieurs propositions

Crédit agricole : taux fixe à échéances constantes : 3,88 % sur 15 ans, 4,06 sur 20 ans

Crédit mutuel : taux fixe à échéance constante : 3,55 % sur 15 ans, 3,60 sur 20 ans

Ces premières propositions peuvent être négociées , l'offre du crédit mutuel semble plus intéressante.

Le loyer devrait permettre d'équilibrer les remboursements.

3 « La casa de nana :

Occupation et conditions de la parcelle ZA 65 du 20 juin au 2 septembre, le conseil municipal valide l'occupation d'une parcelle de 50 m carré .

Le montant du loyer serait de 80 euros pour la période payable d'avance.

Une attestation d'assurance correspondant à l'activité exercée devra être fournie.

4 - Divers :

Une carte un village

Jusque la pas de convention avec les communes, c'est l'office du tourisme qui portait le projet (en partenariat avec la fédération de course d'orientation)

Il y a eu une évolution du jeu , pour y avoir accès l'office du tourisme demande 65 euros. Le conseil valide cette proposition à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

5 - Demande de pré-enseigne :

Mme Magalie Pages demande à pouvoir poser une pré-enseigne pour indiquer la boutique de créateurs. Avis favorable du conseil.

6 - Provision pour créances douteuses :

Comptablement la commune devrait provisionner pour des dettes probables (selon les impayés de l'année précédente) .

Des informations vont être faites auprès de la trésorerie pour déterminer le montant exact.

7 - Les marchés d'été

14 exposants cette année. S'ensuivent de nombreux échanges pour trouver des solutions au parking des voitures les soirs de marchés.

La séance est levée à 11h15.